

NET

Forêt Privée Française

<http://www.foretpriveefrancaise.com>



02/03/2011

Alsace : Forêt menacée par cerfs

Le Portail des Forestiers Privés - 02/03/2011 - [Alsace](#)>[Actualités](#)>[Dépêches](#)>[La forêt alsacienne](#)

La forêt alsacienne menacée par le grand gibier : votez avant le 4 mars !

Forêt privée d'Alsace appelle ses adhérents, ses sympathisants, et tous ceux qui sont attachés à la forêt, à voter "pour" l'obligation faite aux chasseurs de tirer plus avant ce vendredi 4 mars 2011 sur le site web des [Dernières nouvelles d'Alsace](#).

A la veille des décisions d'attribution des bracelets de cerf, les forestiers alsaciens (privés et publics) font l'objet d'une campagne de presse hostile à l'augmentation des plans de chasse dans un massif de 75000 ha. Cette campagne est orchestrée par les fédérations des chasseurs de Lorraine et d'Alsace.

Aujourd'hui, notre forêt est menacée en Alsace. Pourquoi ?

Parce que, malgré des résultats avérés scientifiquement, les chasseurs sont en train de vouloir monter l'opinion publique contre les forestiers, accusés de vouloir faire « augmenter le quota de tirs des cervidés, ils [les cerfs] risquent de disparaître de nos forêts » (extrait du journal Dernières nouvelles d'Alsace). La presse régionale s'est en effet saisie du sujet. **Les "Dernières Nouvelles d'Alsace" de ce lundi 28 février 2011 ont même lancé un sondage public :**

« Etes-vous pour ou contre l'obligation faite aux chasseurs de tirer davantage de cerfs et de sangliers ? »

Pour qui connaît la situation sur le terrain, le cerf est loin d'être en voie de disparition, et **les dégâts forestiers n'ont jamais été aussi importants.**

A l'origine de toute cette agitation, **une étude récente de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage dans le massif du Donon montre que sur 10 000 ha de régénérations de moins de 2m, en majorité à base de Sapin des Vosges, 70 % des surfaces ont été anéantis par une population évaluée à 8 à 10 cerfs aux 100 hectares boisés.**

C'est cela que les chasseurs ne veulent pas voir évoluer, en refusant une augmentation du plan de chasse. C'est pour cela qu'ils ont manifesté à Strasbourg, le 5 février 2011.

Devons nous laisser faire sans réagir ? Si vous estimez que non, nous vous demandons de voter en allant sur le site des D.N.A. à l'adresse suivante www.dna.fr – rubrique « votre avis ».

En votant "Pour" l'obligation faite aux chasseurs de tirer plus avant ce vendredi 4 mars 2011.

Au 1er mars les "pour" ne représentent que 32%... Aujourd'hui, c'est l'Alsace qui est concerné par ce bras de fer médiatique. Demain, ce sera peut-être votre département. Par un simple clic, nous pouvons montrer aux chasseurs que nous sommes mobilisés et que nous pesons dans l'opinion.

Pour effectuer un commentaire en plus, il faut cliquer sur le lien sous l'avis "commenter votre choix", s'inscrire en bas de la page des commentaires déjà exprimés. Puis après activation de votre compte, retourner à la page des commentaires, et exprimer votre point de vue en bas de page des commentaires. N'hésitez pas à diffuser cette information à vos amis et à vos connaissances. Plus nous serons à voter, plus les fédérations de chasse verrons que nous sommes mobilisés.

V. OTT, Président de Forêt Privée d'Alsace.